

DIXIÈME (10^E) RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

RÉUNION ORDINAIRE

Les 20 et 21 SEPTEMBRE 2019

Centre communautaire Sainte-Anne, Salle du Patrimoine, Fredericton

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président d'assemblée, Willy Wilondja Mayaliwa souhaite la bienvenue aux membres du CA à 19 h 05 et déclare que le quorum est atteint.

Sont présents :

Réal Allain
Paul Demers
Claudette Kavanaugh
Robert Levesque
Willy Wilondja Mayaliwa

Est absente :

Francine Cyr

Est également présente :

Chantal Ouellette, secrétaire et
responsable administrative des
CÉD

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2018-2019/117

Attendu que

Le point 8.1.8. Actions découlant de la réunion du COANB du 19 et 20 septembre 2019 soit ajouté à l'ordre du jour,

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS POTENTIEL

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL

4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion des 7 et 8 juin 2019

4.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 juillet 2019

4.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2019

Résolution 2018-2019/118

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter les procès-verbaux des réunions des 7 et 8 juin 2019, 26 juillet 2019 et 9 septembre 2019.

ADOPTÉ

4.4. Affaires découlant des procès-verbaux

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des affaires découlant des procès-verbaux.

5. MISE À JOUR SUR LES DÉMARCHES ENTREPRISES SUITE À LA RÉCEPTION DE L'AVIS JURIDIQUE AU SUJET DE SUSPENSION DES SERVICES AUX CÉD DE LA RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET DE LA DIVISION DE SON BUDGET

Les CÉD Nord-Ouest et Sud n'acceptent pas la répartition du budget de l'organisme 2049 pour 2019-2020. Ils enverront chacun une lettre au MÉDPE l'indiquant.

6. INTERVENTION DE LA SANB ET DE LA FCÉNB À LA COUR SUPRÊME DANS L'AFFAIRE CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE COLOMBIE-BRITANNIQUE CONTRE LA PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE – MISE À JOUR

La Cour suprême entendra les plaidoiries des intervenants dans l'affaire Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique contre la Province de la Colombie-Britannique le 26 septembre 2019.

Le mémoire des arguments qui seront présentés à la Cour suprême pour la FCÉNB et la SANB a été soumis le 12 septembre 2019.

Il est mentionné que la FCÉNB pourrait être présente lors de la décision dans cette affaire.

7. FINALITÉS ET PRIORITÉS DE LA FCÉNB – POINTS POUR DÉCISIONS

7.1. Valorisation du rôle de conseiller d'éducation – Élection 2020

La FCÉNB a reçu une lettre du sous-ministre de l'EDPE qui répond à la demande de la Fédération qu'une personne soit embauchée pour rédiger le Guide du conseiller 2020 et travailler à la promotion du rôle de conseiller d'éducation pour les élections qui auront lieu en mai 2020. Cette demande a été refusée.

Résolution 2018-2019/119

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une réponse à la lettre du 27 juin 2019 du sous-ministre soit écrite pour connaître ce que fera Élections NB, étant donné que c'est eux qui ont reçu la contribution financière du MÉDPE, pour s'occuper de la campagne de valorisation du rôle de conseillère et conseiller d'éducation et comme promotion lors des Élections qui auront lieu en mai 2020.

ADOPTÉ

Résolution 2018-2019/120

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une réponse à la lettre du 27 juin 2019 du sous-ministre soit écrite pour connaître la contribution (ressources humaines et/ou financières) du MÉDPE au nouveau Guide du conseiller 2020, pour collaborer à sa rédaction, sa révision, à son formatage, et au graphisme.

ADOPTÉ

Élections NB a partagé des documents qui seront circuler pour répondre aux questions des personnes qui présentent leur candidature au poste de conseillère et conseiller d'éducation. Ces documents seront également circuler auprès des écoles et des CPAÉ

7.2. Valoriser la FCÉNB – Financement de la FCÉNB

Les membres du conseil d'administration partagent les discussions qui ont eu lieu dans les CÉD au sujet de la répartition des Fonds supplémentaires du PLOÉ, et des prochaines étapes pour la FCÉNB.

Il faudra rendre des comptes sur l'argent qui sera utilisé pour faire avancer les dossiers de la FCÉNB qui sert les CÉD et ses membres. Pour l'exercice financier 2019-2020, il est peu probable que la FCÉNB pourra encourir des dépenses pour la totalité de l'argent qu'elle recevra. Il faudra que la partie non utilisée soit divisée entre les CÉD NO et Sud. La première étape sera de procéder à l'embauche d'une direction générale.

Résolution 2018-2019/121

Il est dûment proposé et appuyé

Que la FCÉNB mette en place un comité d'embauche de la direction générale composé de Réal Allain, Robert Levesque, Paul Demers, et appuyé d'une firme de chasseur de têtes. Réal Allain présidera ce comité.

ADOPTÉ

Francine, Robert et Paul contactera le MÉDPE pour le PLOÉ.

7.3. Code d'éthique

La directrice de Politiques et Affaires législatives du MÉDPE a fait part de quelques questions, suggestions et commentaires sur le Code d'éthique. Elle a indiqué que les services légaux ne pouvaient être offerts par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Elle a expliqué la procédure à suivre pour demander qu'un avis juridique rendu par une firme externe soit remboursé par le ministère.

Résolution 2018-2019/122

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une demande soit faite au sous-ministre adjoint selon la Politique 126 – Prestation d'avis juridiques aux CÉD pour que le code d'éthique des CÉD francophones fasse l'objet d'une révision juridique en tenant compte des suggestions et commentaires de la directrice Politiques et Affaires législatives du MÉDPE.

ADOPTÉ

7.4. Loi sur l'éducation

- Discussions des CÉD au sujet des modifications aux politiques
Les CÉD en ont pris connaissance. Le CÉD Nord-Ouest a identifié des implications à modifier certaines des politiques du MÉDPE. Il sera demandé s'il est possible de partager ce document avec le CÉD Sud et son personnel pour qu'ils émettent eux aussi des commentaires et recommandations quant aux implications possibles.
- Demandes de modifications à la Loi des CÉD anglophones
Les membres du CA ont pris connaissance des demandes de modification à la Loi des CÉD anglophones. Il est choisi de partager ce document avec les membres des CÉD Nord-Ouest et Sud comme point d'information seulement.

7.5. Comité bipartite

Le compte rendu de la réunion du comité bipartite qui a eu lieu le 26 juin 2019 a été partagé avec les membres du conseil d'administration.

7.6. Présentation de Samuel LeBreton, économiste – présentation sur le Profil des francophones, profil démographique et migratoire, basée sur les données 2016 de Statistiques Canada.

Les sujets suivants ont été abordés durant la présentation de Samuel LeBreton : démographie, migration, niveaux de scolarité, activité sur le marché du travail, population active et industrie de la population francophone.

7.7. Finalités de la FCÉNB

La FCÉNB est responsable de la formation des membres des conseils et c'est à ce titre que la table des matières du Guide du conseiller 2020 a été acceptée. Il a été entendu qu'il serait important pour les membres élus de savoir que des recherches démontrent l'impact positif des conseils scolaires lorsqu'ils pratiquent une saine gouvernance. Ces recherches ont été publiées en anglais et il sera important que certaines soient traduites en français, comme celle d'Ivan J. Lorentze et William P. McCaw *Science of Student Achievement*.

Les membres du CA prennent également connaissance d'un cadre pour une gouvernance efficace, le *Washington School Board Standards*.

Résolution 2018-2019/123

Il est dûment proposé et appuyé

De demander au MÉDPE que les articles écrits par Ivan J. Lorentzen suite à sa recherche avec William P. McCaw soient traduits en français afin qu'ils soient insérés dans le Guide des conseillers 2020.

ADOPTÉ

Résolution 2018-2019/124

Il est dûment proposé et appuyé

Que la formation des conseillers d'éducation qui aura lieu à l'automne 2020 soit faite conjointement avec les conseils d'éducation anglophone, et que Rick Maloney soit le formateur sur le cadre de gouvernance des conseils d'éducation.
ADOPTÉ

8. LIENS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES ET PARTENAIRES DE LA FCÉNB

8.1. Liens avec les partenaires de la FCÉNB

8.1.1. FJFNB – Demande de partenariat financier pour l'Atelier des couvertures et d'Accros de la chanson

Résolution 2018-2019/125

Attendu que

La FCÉNB aura des fonds pour la construction identitaire, la langue et la culture

Il est dûment proposé et appuyé

Que la FCÉNB contribue 1 000 \$ à Accros de la chanson et au projet de Réconciliation avec les Premières Nations 'Atelier des couvertures' de la FJFNB.

ADOPTÉ

8.1.2. FJFNB – Remerciement de l'appui offert pour Accros de la chanson

La FJFNB a fait parvenir une lettre de remerciement à la FCÉNB pour son appui à Accros de la chanson en 2018-2019.

8.1.3. Table Arts et culture en éducation, 26 et 27 septembre 2019, Edmundston

Francine Cyr, représentante de la FCÉNB à la Table Arts et culture en éducation, ne peut être présente à la prochaine rencontre prévue les 26 et 27 septembre 2019. La présidence contactera l'AAAPNB pour indiquer que Paul Demers sera le représentant de la FCÉNB à la Table Arts et culture en éducation, le 26 et 27 septembre 2019.

8.1.4. GACEF – 31 oct et 1^{er} novembre 2019, Fredericton

Résolution 2018-2019/126

Attendu que

Claudette Kavanaugh ne pourra être présente pour représenter la FCÉNB à la prochaine rencontre du GACEF.

Il est dûment proposé et appuyé que

Réal Allain représentera la FCÉNB à la réunion du GACEF les 31 octobre et 1^{er} novembre 2019.

ADOPTÉ

8.1.5. Congrès annuel de l'AFMNB, 18 et 19 octobre 2019, Bouctouche

Il est important que la FCÉNB entretienne ce partenariat en étant présente lors du congrès annuel de l'AFMNB.

Résolution 2018-2019/127

Il est dûment proposé et appuyé

Que Réal Allain représente la FCÉNB au congrès annuel de l'AFMNB le 18 et 19 octobre 2019 à Bouctouche.
ADOPTÉ

8.1.6. Communiqué au sujet de la nomination de la Lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick – demande d'appui aux membres de la COANB

Résolution 2018-2019/128
Il est dûment proposé et appuyé
Que la FCÉNB fasse partie des membres qui émettront un communiqué au sujet de la nomination de la Lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick.
ADOPTÉ

8.1.7. Rencontre au sujet des élections fédérales et la modification de la Loi sur les langues officielles du Canada, 24 septembre 2019, Dieppe

La FCFA veut rencontrer les organismes du COANB au sujet des élections fédérales 2019 et de l'enjeu de la modification de la Loi sur les langues officielles pendant la campagne électorale.

Résolution 2018-2019/129
Il est dûment proposé et appuyé
Que Paul Demers représente la FCÉNB à la rencontre au sujet des élections fédérales et de la modification de la Loi sur les langues officielles du Canada le 24 septembre 2019 à Dieppe.
ADOPTÉ

8.1.8. Actions découlant de la réunion du COANB du 19 et 20 septembre 2019

Il a été demandé que le COANB se prononce sur la situation des infirmières francophones. Des lettres d'appui circuleront. Il est décidé que la FCÉNB offrira son appui.

8.2. Autres évènements et conférences

8.2.1. Présentation du Rapport 2019 de l'OIF et conférence La langue française dans tous ses états, 4 octobre 2019, Moncton

La FCÉNB ne sera pas présente.

8.2.2. Voies vers la prospérité 2019, 31 octobre et 1^{er} novembre 2019, Toronto

Le thème de la conférence Voies vers la prospérité 2019 est *L'immigration à la croisée des chemins : renouvellement de l'appui à l'immigration au Canada au carrefour de la recherche, des politiques et des pratiques*

Cette rencontre aura lieu en même temps que le GACEF. Il ne sera pas possible pour la FCÉNB d'y participer. La FCÉNB partagera l'information au sujet de cette conférence avec les CÉD Nord-Ouest et Sud.

9. POINTS DE GOUVERNANCE – POUR DÉCISION

9.1. Comité du congrès

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du compte rendu de la rencontre du comité organisateur du 19 septembre et de l'ébauche de la programmation. Des suggestions de personnes-ressources sont faites au comité.

9.2. AGA 2019

9.2.1. Présentation des actions de la FCÉNB en 2018-2019

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du document *Actions de la FCÉNB en 2018-2019* qui sera présenté à l'AGA, plutôt que de présenter les actions dans le document de la Planification stratégique 2014-2019.

9.2.2. Discussion avec les membres au sujet des finalités de la FCÉNB durant l'AGA

Les membres du conseil d'administration choisissent de discuter des finalités que devrait avoir la FCÉNB avec les membres des CÉD durant l'AGA. Ils demandent de vérifier s'il est possible pour Léon Richard d'animer cette session.

9.3. Prix Reconnaissance 2019

Il n'y aura pas de Prix Reconnaissance en 2019. Aucune candidature n'a été soumise.

10. POINTS NÉCESSITANTS L'APPROBATION DU CA

10.1. État financier de la FCÉNB au 31 août 2019

Les membres du CA ont pris connaissance de l'état financier de la FCÉNB au 31 août 2019.

Résolution 2018-2019/130

Il est dûment proposé et appuyé

De recevoir l'état financier de la FCÉNB au 31 août 2019.

ADOPTÉ

10.2. État financier de l'organisme 2049

10.2.1. État financier de l'organisme 2049 au 13 septembre 2019

Les membres du CA ont pris connaissance de l'état financier de l'organisme 2019 au 13 septembre 2019.

10.2.2. Prévisions budgétaires de l'organisme 2049 pour l'exercice financier 2019-2020

Les prévisions budgétaires pour un budget de 109 000\$ sont présentées.

Les membres du CA demandent que les prévisions budgétaires qui seront présentées à l'AGA soient faites pour 159 000\$, et que ce soit présenté au sous-ministre en indiquant que l'amputation de ce budget est illégale. Entre temps une rencontre aura lieu avec les hauts fonctionnaires du MÉDPE.

Robert Levesque quitte la réunion à 15 h 35.

11. RAPPORTS DE REPRÉSENTATIONS – ÉLÉMENTS PERTINENTS POUR LA FCÉNB

La FCÉNB a représenté les CÉD membres lors des rencontres et événements suivants :

2019-06-13+14 Réunion du GACEF

2019-06-14+15 AGA de la SANB

2019-06-21 1ère rencontre avec le ministre Cardy

2019-06-21 Cérémonies de fin d'études du CCNB, campus Edmundston

2019-06-26 Réunion du comité bipartite

2019-07-29 Rencontre avec le sous-ministre de l'EDPE pour connaître les intentions de la Procureure générale à la Cour suprême dans l'affaire de la Colombie-Britannique

2019-08-15 Accros de la chanson

- 2019-09-18 Grand parle-ouère au CMA 2019, présentation
2019-08-21 Réception de la ministre de la Justice et ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, madame Sonia LeBel, CMA 2019, Moncton
2019-09-14 Présentation du rôle de l'élève conseiller et de la gouvernance par politiques lors de la retraite de la FJFNB, Fundy
2019-09-19 Inauguration de la Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones canadiennes et le pouvoir et conférence « Francophonies canadiennes et pouvoir : un chantier en perspective », Moncton
2019-09-19+20 Réunion du COANB

12. MESSAGES CLÉS DU CA POUR LES MÉDIAS

La FCÉNB procèdera à l'embauche d'une direction générale; c'est la dernière réunion ordinaire du CA de l'année 2019-2020; intervention de la FCÉNB et de la SANB dans l'affaire de la Colombie-Britannique à la Cour suprême; la FCENB appuie les actions de la COANB, de la FJFNB dans les projets Accros de la chanson et Atelier des couvertures.

13. INFORMATION À TITRE DE RENSEIGNEMENT

13.1. Points saillants du rapport annuel 2019 de l'ACCCS

On peut lire dans le rapport annuel de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires CSBA-ACCCS que :

- Le financement du système éducatif est questionné dans 4 provinces en 2018-2019;
- 2 provinces demandent au public de se prononcer sur la transformation du système éducatif, le Manitoba et la Saskatchewan;

13.2. Démarche judiciaire pour rendre la constitution officiellement bilingue.

Le sénateur Serge Joyal et le professeur de droit à l'Université d'Ottawa, François Larocque poursuivent le gouvernement fédéral pour forcer l'adoption d'une constitution canadienne officiellement bilingue, car 71% des textes constitutionnels n'ont toujours pas de version française officielle, incluant la *Loi constitutionnelle* de 1867.

14. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Quelques commentaires entendus lors de l'évaluation de la réunion :

- Bonne réunion. C'est bien qu'il y ait des opinions divergentes pendant les discussions et qu'on puisse discuter ouvertement.
- On est focalisé sur l'avenir. Encourageant d'avoir une direction générale. Il faut qu'on réponde aux besoins des CÉD par les actions de la FCÉNB.
- On est focalisé sur l'avenir et on avance. On revient trop sur les histoires passées et la façon dont ça fonctionnait auparavant. Il faut être visionnaire. Très optimiste sur les actions que fait la FCÉNB
- On fait avancer les dossiers même si ce n'est pas à la vitesse que l'on souhaite. Il faut reconnaître que les réunions ont lieu tous les 3 mois seulement. Content de l'embauche de la direction générale. Content de la réunion.
-



15. LEVÉE DE LA RÉUNION

La 10^e réunion ordinaire du conseil d'administration se termine à 16 h 40.

Willy Wilondja Mayaliwa, président

Chantal Ouellette, secrétaire